



Comment faire venir mes frères en france

Par **sooki41**, le **11/03/2011** à **22:43**

Bonjour, je me permets de vous écrire car je souhaite faire venir mes 2 frères en France, voilà, nous sommes 5 frères et sœur, 3 sont nés en France et 2 en Algérie, mon père est décédé en 2003, ma mère a la nationalité française par décret, on est tous en France, sauf les 2 derniers, de 24 ans et de 20 ans, je sais que le regroupement familial marcherait s'ils étaient mineurs, mais malheureusement ce n'est pas le cas, car ma mère est très inquiète pour eux et elle n'a plus la santé pour faire la navette entre mes 2 frères et nous, surtout qu'ils ont fait une demande de visa et ça était refusée, ils sont désespérés et nous aussi. QU'EST-CE QU'ILS VONT DEVENIR SI JAMAIS MA MÈRE DÉCÈDE? EST-CE QU'IL Y A UN MOYEN LÉGALE DE LES FAIRE VENIR EN FRANCE POUR ÊTRE ENFIN RÉUNIS? SI VOUS AVEZ LA RÉPONSE AIDEZ-NOUS, MERCI D'AVANCE

Par **saosan**, le **04/05/2011** à **12:41**

je suis dans le même cas que vous, j'ai un frère en Algérie, si tu veux, laisse-moi un numéro, on s'appelle, j'ai peut-être une solution.